



François III de Lorraine



Don Carlos

Le Traité de Vienne (1738)

signé à Vienne, le 18 novembre 1738, il met fin à la Guerre de Succession de Pologne.

-L'Électeur de Saxe, Auguste III, est maintenu sur le trône de Pologne, sur lequel Stanislas Leszczyński abandonne toute prétention, tout en conservant le titre de roi de Pologne.

-En dédommagement, Stanislas reçoit les deux duchés de Lorraine et de Bar à titre viager. A sa mort le 23 février 1766, ils seront réunis au royaume de France.

-Le duc de Lorraine François III, qui vient de se fiancer à l'archiduchesse d'Autriche Marie Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, abandonne ses droits sur la Lorraine et Bar, et se voit offrir en échange le grand-duché de Toscane, qui devient une possession autrichienne. De par la Pragmatique Sanction, il pourra accéder au trône impérial avec son épouse l'archiduchesse Marie-Thérèse.

-Don Carlos, fils de Philippe V d'Espagne qui renonce à la Toscane, reçoit en échange les royaumes de Naples et de la Sicile que lui cède l'Empereur. Don Carlos devient ainsi roi des Deux-Siciles et inaugure la dynastie des Bourbons de Naples.

-Enfin, Elisabeth de Bourbon, fille aînée de Louis XV, épouse Philippe Ier, duc de Parme, frère de don Carlos : c'est le rétablissement de l'alliance dynastique entre la France et l'Espagne.